



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Post-covid 19 : le Forem et les secteurs organisent la relance

À la suite des mesures de confinement et de la reprise de l'activité économique en Wallonie, le Forem a souhaité rencontrer les secteurs clés de la région pour organiser la relance. Cette série de rencontres a débuté ce matin avec le secteur de l'industrie alimentaire, représenté par les interlocuteurs sociaux (les syndicats des centrales alimentation et les représentants de Fevia Wallonie), accompagnés du fonds sectoriel de formation, Alimento. Il ressort de cette réunion une série d'actions qui seront menées par les équipes du Forem vis-à-vis tant des entreprises que des demandeurs d'emploi.

Depuis le début de la crise, plus de 30.000 demandeurs d'emploi sont venus s'inscrire au Forem par rapport à la même période l'année dernière. Afin de prendre en charge ces personnes qui viennent de perdre leur emploi, le Forem a souhaité apporter une première réponse rapide avec *l'Accompagnement instantané*. Dans les 48h, 70 conseillers proposent, en fonction de l'expérience et des compétences de ces demandeurs d'emploi, des offres d'emploi et les mettent en relation avec des entreprises qui recrutent. Les premiers résultats sont d'ailleurs encourageants. Sur les 6 premières semaines de l'accompagnement instantané, 11.426 demandeurs d'emploi ont été contactés par ces conseillers et 22.000 offres d'emploi leurs ont été envoyées. Actuellement, 2.903 personnes sont déjà retournées sur le marché de l'emploi.

Des actions en faveur de l'industrie alimentaire

Afin de renforcer ses actions vis-à-vis des secteurs et de les accompagner dans leur relance, le Forem a débuté ses rencontres avec le secteur de l'industrie alimentaire, qui s'est avéré essentiel pendant le confinement. Cette réunion a permis de déterminer l'impact de la crise et d'établir les besoins des entreprises. En effet, malgré qu'elles soient restées actives, il ressort d'une enquête de Fevia Wallonie que 89% de celles-ci ont connu une baisse de leur chiffre d'affaires et 30% enregistrent une perte sèche de plus de 50%, essentiellement suite à la fermeture de l'Horeca et du Food Service et à la diminution des exportations. La majorité des entreprises (68%) a d'ailleurs dû recourir au chômage temporaire.

Avec les projections de reprise, le secteur a souhaité prioriser le maintien à l'emploi des travailleurs de l'industrie alimentaire (plus de 23.000 actuellement en Wallonie) et le défi que représente pour le secteur la recherche de personnel de plus en plus qualifié et ce en lien avec de potentiels investissements dans la robotisation et dans la digitalisation.

Cette table ronde sectorielle post-covid a permis au Forem et à son top-management d'établir avec Fevia Wallonie, les syndicats et Alimento le plan d'action suivant :

- organisation d'actions de formation et/ou de bilans de compétences y compris pour les travailleurs en chômage temporaire ;



- mobilisation des jeunes qui vont sortir des études sur les opportunités d'emploi dans ce secteur ;
- information des entreprises du secteur par rapport aux aides (wallonnes, fédérales) mobilisables ;
- organisation d'actions de formation de grande ampleur dès la rentrée via les centres de compétence (FormAlim, Epicuris, Cefochim, Logistique, TechnoCampus, Technifutur).
- mobilisation d'outils de reconversion pour les entreprises tombées en restructuration, complétés par l'offre de service d'Alimento en la matière (budget formation individuel, validation des compétences, www.foodatwork.info) ;
- activation du programme « *Explort* » en collaboration avec l'Awex pour les entreprises exportatrices.

De son côté, le secteur s'est engagé à identifier les entreprises et leurs besoins et à les communiquer au Forem. Parallèlement, des moyens supplémentaires y compris financiers seront mis à disposition par le secteur pour ses entreprises, à travers le lancement de son tout nouveau fonds de carrière.

Afin de veiller à la mise en œuvre concrète du plan, un comité de suivi opérationnel, composé de représentants du Forem et du secteur, a été mis sur pied et se réunira une fois par mois.